



BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2020 N°30
18 mai 2020



Décision modificative du 15 mai 2020 portant nomination d'un représentant de Voies navigables de France et proposition du gérant au sein du Groupement européen d'intérêt économique Seine-Escaut

P 2

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.
Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sécurité Défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*

Décision modificative du 15 mai 2020
portant nomination d'un représentant de Voies navigables de France et proposition du
gérant au sein du
Groupement européen d'intérêt économique Seine-Escaut

Le directeur général,

Vu le décret du Président de la République en date du 4 mai 2017, nommant M. Thierry Guimbaud en qualité de directeur général de l'établissement public Voies navigables de France, (VNF),

Vu les délibérations du conseil d'administration de Voies navigables de France des 25 février et 8 décembre 2009 autorisant le directeur général de Voies navigables de France à négocier et à signer les statuts du groupement européen d'intérêt économique (GEIE) Seine-Escaut, Vu la délibération 11⁰ 01/2018/4.8 de Voies navigables de France du 13 mars 2018 relative à la modification des statuts du groupement européen d'intérêt économique (GEIE) Seine-Escaut, Vu l'article 13 des statuts du GEIE, relatif à l'administration du GEIE par un Collège des membres, composé de deux représentants personnes physiques nommés par chaque membre, Vu l'article 14 des statuts du GEIE, relatif à la désignation par le Collège des membres en son sein, d'un gérant pour une durée de trois ans, composé de deux représentants personnes physiques nommés par chaque membre,

Vu la décision du 13 décembre 2019 du directeur général de VNF portant nomination de représentants de VNF et proposition du gérant au sein du Groupement européen d'intérêt économique Seine-Escaut

DECIDE

Article 1er

L'article 1 alinéa 1 de la décision du directeur général du 13 décembre 2019 susvisée est modifiée comme suit :

M. Benoit DUFUMIER, directeur général délégué de VNF, est nommé représentant permanent de VNF au Collège des membres du GEIE Seine-Escaut, et est proposé par VNF pour exercer le mandat de gérant désigné par le Collège des membres en remplacement de Mme Isabelle MATYKOWSKI.

Article 2

La présente décision prend effet à compter de la première réunion du Collège des membres du GEIE suivant cette décision.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel des actes de Voies navigables de France

Le directeur général

Signé

Thierry GUIMBAUD